

INTRODUCTION

UN COMPTE DES MILLE ET UNE NUITS

Un nommé Si Moktar, du village de Guemmour des Beni-Khial, revenait du marché de Sétif. En passant sur la place du village où se trouvaient un assez grand nombre de Kabyles, il s'approcha d'eux. On lui demanda quelle nouvelle il apportait. Il raconta qu'il avait vu les Français ouvrir la chair à 7 enfants du pays arabe et que plusieurs d'entre eux étaient morts. Il avait demandé quel était le motif d'une mesure pareille. On lui donna l'explication suivante :

- « L'Empereur des Français causant un jour avec l'Impératrice, celle-ci lui dit
- Tu seras un jour renversé par les Musulmans.
- Comment cela ? dit l'Empereur, ne sommes-nous pas plus forts qu'eux ?
- Non, justement, les Musulmans sont beaucoup plus nombreux que les Français.
- Je n'en crois rien, dit l'Empereur.
- Tu peux t'en assurer en faisant faire un dénombrement.

Or, c'est pour cela que, dernièrement, on vous a tous dénombrés et comptés, vous et vos biens, Ô Musulmans !

L'Empereur ayant reçu le chiffre des recensements de l'Algérie, trouva qu'en effet les Musulmans étaient dix fois plus nombreux que les Français ; il en fut bien effrayé et ne sut quel parti prendre ; lors l'Impératrice lui dit :

- Ordonne que l'on fasse vacciner tous les enfants musulmans ; de cette façon, ils deviendront tous impuissants et la race s'éteindra petit à petit, pendant qu'au contraire, celle des Français s'accroîtra considérablement. »
- Et c'est là l'opération dont je vous parlais en commençant que j'ai vu faire à Sétif aux Arabes de la plaine et qu'on ne tardera pas à vouloir vous faire subir.
- Comment, s'écrie un interlocuteur nommé Messaoud Naïl Saïel. Les Musulmans n'ont-ils plus de cœur dans la poitrine pour supporter de pareilles choses. Si tout le monde pensait comme moi, ce soir pas un Français ne souperait dans sa maison.

Ordre a été donné d'arrêter ce beau parleur ¹.

Ce *Conte des mille et une nuits*, propagé dans les environs de Sétif en juin 1854, témoigne des techniques élaborées utilisées par les *zaouïa* ² dans leur résistance culturelle à l'envahisseur français. La vague de rumeurs recueillie par l'administration française est alors particulièrement importante en Kabylie, région qui n'est définitivement conquise qu'en 1857. Conçues par des adeptes non identifiés des *zaouïa*, ces campagnes d'opinion habilement orchestrées,

1. Turin, 1971, p. 368.

2. Établissements religieux et scolaires hébergeant étudiants et voyageurs.

que diffusent notamment les colporteurs, savent jouer sur les angoisses intimes des indigènes et attestent d'une connaissance fine de la culture européenne. La stérilisation généralisée des indigènes constituerait un moyen insidieux pour mettre fin au combat et *in fine* pour libérer des terres à destination des colons. Vaincue sans gloire, mais aussi sans peine, la « race » indigène n'encombrerait plus le sol algérien.

Le fantasme, entretenu chez quelques-uns des tenants de la colonisation au XIX^e siècle, tel le célèbre Dr Ricoux, de l'anéantissement de la population indigène est désormais bien connu, notamment parce qu'il alimente la thèse de la « repentance coloniale » de certains chercheurs contemporains, qui n'hésitent plus à parler de *génocide* – sans guillemets – pour désigner la conquête française de l'Algérie³. Ce qui est moins connu est qu'il s'agit là d'un fantasme partagé – pour des raisons toutes autres – par une partie de la population indigène, comme le montrent les trop rares témoignages de la résistance culturelle autochtone⁴. Il n'est question ni de réifier l'existence de deux communautés, ni de postuler des identités qui seraient *a priori* nettement définies, ce qui pourrait, entre autres, définir le projet colonial et le projet de résistance à la colonisation. Toutefois, ce *Conte des mille et une nuits* montre que les questions démographiques ne sont pas étrangères à l'univers culturel indigène, car elles renvoient, ici comme presque toujours, aux questions identitaires. En l'absence d'appareil statistique indigène, la question du nombre, intimement liée à celle de l'identité, n'échappe pas à la sagacité des esprits qui ont parfaitement compris le projet économique et démographique d'une colonie de peuplement. Sur un registre tout différent des débats parlementaires et des tableaux statistiques de l'administration française, la question du nombre et ses implications politiques sont bien l'objet des préoccupations algériennes au XIX^e siècle. La « politique des grands nombres », chère à Alain Desrosières, n'est pas l'apanage de l'Occident. Toutes les histoires rapportées « se terminent par un appel à la lutte, à la fierté d'un peuple que l'on bafoue et dont on cherche à faire jouer le réflexe militaire. Mettant en jeu la crainte de l'anéantissement, elles sont destinées à ranimer l'esprit défensif⁵. »

-
3. Notamment Le Cour Grandmaison, 2005 ; Kiernan, 2007 ; Levene, 2008 ; Gallois, 2008 et surtout Gallois, 2013. Approche critique : Meynier et Vidal-Naquet, 2005. Réapparition de ce fantasme dans certains milieux pieds-noirs durant la guerre d'indépendance : Memmi, 2016 (édition originale 1957), p. 158-159.
 4. Pour Turin, 1971, p. 366, ces contes « sont parmi les plus vivants et les plus expressifs de la sensibilité arabe à cette époque, et les écrits de cette nature sont extrêmement rares. Outre la vivacité de l'imagination qu'ils décrivent, ils révèlent une observation critique du comportement européen qui relève de l'esprit satirique le plus acéré et le plus fin. Ce peuple arabe, de plus en plus soumis, sait encore rire de ses maîtres et, par là, leur échapper. La liberté de l'ironie n'est-elle pas la plus insaisissable ? »
 5. Desrosières, 1993 ; Turin, 1971, p. 369.

Bien sûr, ce conte kabyle amène à interroger le rôle de la médecine coloniale ⁶. Encore trop souvent et trop rapidement de nos jours associée, pour beaucoup aux « aspects positifs » de la colonisation de l'Algérie, la médecine est ici convoquée pour alimenter la peur des envahisseurs. En situation coloniale, tout comme les questions démographiques, la médecine est investie d'une dimension politique évidente. Comme le rappelle Yvonne Turin, il s'agit notamment pour les Français de « guérir pour conquérir », alors que les indigènes sont très méfiants vis-à-vis de la médecine militaire des *Roumi* qui tout à la fois pillent, tuent, brûlent, détruisent... et s'intéressent à la bonne santé de leurs ennemis. Il sera question dans cet ouvrage de l'impact des maladies et de la médecine sur l'évolution des niveaux de vie.

Mais au-delà de l'ambiguïté qui entoure le projet médical français en Algérie, ce *Conte des mille et une nuits* est révélateur d'un autre conte, statistique celui-là, qui constituera l'un des objets principaux du présent ouvrage : l'histoire démographique et économique de la population indigène au XIX^e siècle, et notamment les résultats erronés des dénombrements de la population réalisés par l'administration française. Pas plus que le rapport démographique d'un à dix du conte kabyle, les résultats officiels des dénombrements de 1856, 1861 ou 1866 ne fournissent à Napoléon III un ordre de grandeur s'approchant de la réalité. Il est donc proposé ici, en croisant les chemins de l'histoire coloniale et de l'histoire anthropométrique, d'apporter de nouveaux éléments qui contribuent à une relecture de l'histoire démographique algérienne et de renouveler, à une très modeste échelle, le champ de l'histoire matérielle des fellahs, ainsi que celle de la population européenne d'Algérie. En effet, l'Afrique reste à ce jour le parent pauvre de l'histoire anthropométrique, alors que les archives militaires françaises à disposition sont abondantes et que l'intérêt de l'approche anthropométrique a été démontré sur d'autres continents. Pour l'Occident, l'étude de l'évolution de la stature moyenne des populations passées a permis non seulement de mieux cerner les conséquences nutritionnelles de l'industrialisation, de réévaluer les coûts humains de cette dernière, mais aussi, parfois, de remettre en question la manière dont certains indices économiques classiques avaient été construits. Ainsi, l'approche quantitative des niveaux de vie, même si elle peut paraître unidimensionnelle, réductrice, amènera néanmoins dans le cas algérien, par confrontation d'un ensemble d'indicateurs anthropométriques, climatiques, économiques, démographiques et épidémiologiques à remettre en question certains des indices de l'histoire économique et sociale du XIX^e siècle, notamment les productions agricoles par habitant et, plus fondamentalement encore, le nombre d'habitants lui-même, largement sous-évalué. En effet, la stature moyenne constitue un indice nutritionnel des niveaux de vie susceptible de rendre compte de ces derniers *dans* et *hors* du marché, qualité essentielle pour évaluer les niveaux de vie dans des sociétés encore sous-administrées, à l'économie peu monétarisée, où l'autoconsommation reste importante. En

6. Perspective continentale : Delaunay, 2005. Voir également Peiretti-Courtis, 2014 ; Le Cour Grandmaison, 2014 ; Zaugg, 2016.

somme, tout en prenant en considération la question des biais statistiques liés à la nature coloniale et militaire des sources anthropométriques, il s'agira de prendre en compte deux dimensions essentielles des populations, leur effectif et leur stature, pour évaluer la biomasse humaine totale que l'économie algérienne est physiologiquement capable de nourrir, les évolutions des effectifs et de la stature étant elles-mêmes affectées par de nombreux facteurs, dont l'alimentation, les maladies, l'état de guerre et les crises démographiques.

Pour mieux comprendre cette problématique générale, il est d'abord nécessaire de faire un point rapide sur les statistiques démographiques et économiques algériennes du XIX^e siècle : peu fiables et éparses, elles ont alimenté et alimentent encore des débats passionnés entre chercheurs, débats que l'on situera dans un cadre historiographique plus large. On comprendra alors mieux l'intérêt qu'il y a à explorer des archives abondantes et jusqu'à présent inexploitées par l'histoire quantitative : les registres matricules des militaires indigènes et européens, qui permettent d'écrire une histoire anthropométrique de l'Algérie au XIX^e siècle. La genèse et les principes généraux de l'histoire anthropométrique seront présentés, puis les questions spécifiques que soulèvent les sources anthropométriques en situation coloniale seront évoquées. Enfin, on posera les nombreuses questions auxquelles, du local au global, une histoire anthropométrique algérienne du XIX^e siècle est susceptible de répondre.

FLOU DES STATISTIQUES, PASSION DES DÉBATS

L'absence de fiabilité des statistiques démographiques coloniales avant 1886 – tant pour des raisons matérielles que pour des raisons idéologiques évidentes – puis des rétroprojections démographiques aux postulats discutables, pour ne pas dire coloniaux, des historiens expliquent que la population indigène du XIX^e siècle ait été longtemps sous-évaluée. De fait, démographes d'hier et historiens d'aujourd'hui s'accordent pour dire que les sources fiables font défaut pour écrire une histoire économique, démographique, quantitative de l'Algérie à l'époque coloniale.

Pourtant, « exception et matrice ⁷ », l'Algérie constitue un terrain d'investigation de choix pour la cliométrie ⁸, à l'instar de l'Égypte ⁹. Tête de pont

7. Blais, Fredj et Saada, 2010, p. 23, à propos du statut paradoxal dont jouit l'histoire de l'Algérie vis-à-vis de l'histoire coloniale.

8. Cette dernière ne saurait être réduite à un instrument toujours partiel et souvent partiel utilisé essentiellement à décharge par les adversaires de la repentance à tout crin (Coquery-Vidrovitch, 2009, p. 140 : « Le pamphlet de Daniel Lefeuvre sur la repentance coloniale est choquant non pour les idées qu'il exprime [...], mais parce qu'il accuse de "repentance" les historiens qui ne partagent pas sa vision économiste, statistique et quantitative de l'histoire sociale. » On conviendra volontiers avec Catherine Coquery-Vidrovitch que l'essor des *postcolonial studies* ne doit pas pour autant « remiser à l'arrière-plan, par rejet du marxisme, l'analyse économique » : « la question sociale demeure essentielle » – p. 155 – au XXI^e comme au XIX^e siècle).

9. Saleh, 2013.

du second empire colonial dès 1830, l'Algérie est départementalisée en 1848, car elle est la seule colonie française de peuplement à l'époque contemporaine. On dispose donc pour cette colonie de sources abondantes – à défaut d'être de bonne qualité – du fait de la singularité du projet colonial qui se dessine peu à peu pour la « mise en valeur » de cette « pièce maîtresse de l'édifice impérial français ¹⁰ ».

L'expérience algérienne montre ici comme ailleurs les limites propres à la logique coloniale : on connaît beaucoup mieux l'histoire du peuple vainqueur que celle du peuple vaincu. Ainsi, en 1880 déjà, René Ricoux concentre la première grande étude démographique réalisée en Algérie sur la population européenne, peut-être autant parce qu'il sait que les sources concernant les indigènes sont de très médiocre qualité que parce que seule l'expansion démographique de la « race des vainqueurs » lui importe ¹¹. Au lendemain de l'insurrection de Sétif, aux prises avec le nouveau fantasme démographique algérien, celui de la menace malthusienne d'une explosion du taux de natalité, Louis Chevalier écrit des pages très vivantes sur les difficultés du démographe à travailler avec un état civil défectueux : on vérifie l'âge des enfants au moyen de leur taille ¹². Près d'un siècle et demi après Ricoux, Kamel Kateb rappelle que pour les indigènes les recensements ne peuvent être tenus pour fiables avant 1886 et que l'état civil ne commence à être introduit qu'à partir de 1882 : l'enregistrement des naissances et de la mortalité infantile est défectueux, non seulement jusqu'au milieu du ^{XX}^e siècle ¹³, mais encore après l'indépendance, même si certainement dans une proportion bien moindre ¹⁴. La mortalité infantile des indigènes est censée être inférieure à celle de la France, de la Grande-Bretagne ou encore des pays scandinaves jusqu'à la Belle Époque, et même inférieure à celle de la population européenne d'Algérie jusqu'à la fin des années 1940 ¹⁵ ! Jusqu'à la fin de l'ère coloniale, la mortalité infantile des campagnes est supposée être inférieure à celle des villes, sans doute parce qu'il existe un sous-enregistrement massif des naissances au bled ¹⁶. Vu ce flou démographique, on ne s'étonnera pas que le nombre d'indigènes présents sur le sol algérien au moment de l'arrivée des Français ne soit connu que par une

10. Meynier, 1981, p. 1.

11. Ricoux, 1880, p. XXI.

12. Chevalier, 1947, p. 19 et suiv., et plus particulièrement p. 20 et suiv.

13. Kateb, 2001, p. 115. La situation de l'Égypte à la période précoloniale n'est pas meilleure. Outils d'une politique sanitaire et fiscale moderne, les premiers recensements, l'état civil et la vaccination antivariolique sont progressivement mis en place dans la première moitié du ^{XIX}^e siècle, si bien qu'au recensement de 1868-1871, la population cairote est censée bénéficier d'une improbable croissance naturelle positive (Panzac, 1993, p. 90 et suiv.). Sur le cas similaire du Nigéria dans l'entre-deux-guerres : Ittman, 2010, p. 67 et suiv.

14. Témoignage oral recueilli par l'auteur.

15. Kateb, 2001, p. 134.

16. Kateb, 2001, p. 248 et suiv.

rétroprojection démographique de Xavier Yacono datant de 1954, généralement retenue dans les études historiques, mais remise en question par Sari en 1982, repris notamment par Kateb en 2001 : entre Yacono et Sari, on passe de trois à cinq millions d'habitants¹⁷.

En effet, qu'il y ait peu d'indigènes en 1830 arrange le parti colonial, qui y voit une justification de l'installation de populations européennes sur des terres considérées comme vacantes ou sous-exploitées, alors que les historiographies que l'on pourrait qualifier de nationaliste, nationale, tiers-mondiste ou encore postcoloniale¹⁸ entendent au contraire démontrer par l'existence d'une population nombreuse le succès de la société autochtone avant l'arrivée des Français, ou à tout le moins réhabiliter l'image de la société de l'époque précoloniale ou, pour le dire encore autrement, décoloniser la vision de l'Algérie de la période précoloniale¹⁹. L'hypothèse d'une population nombreuse rend également crédibles les estimations hautes des pertes occasionnées par l'invasion française²⁰ et par le « désastre démographique » de 1867-1868, dont est en partie responsable l'administration coloniale. Yacono ne s'y trompe pas, qui, à la veille de la Toussaint 1954, écrit à propos de l'estimation de la population algérienne de 1830 : « La question est d'importance puisqu'on l'invoque pour juger de l'œuvre de la France en Algérie, et on peut même dire que ce nombre a pris une teinte politique²¹ »... et de dénoncer Ricoux, adepte de la théorie de la disparition des races inférieures « et surtout [...] les nationalistes indigènes qui pensent diminuer l'œuvre de la France en niant la rapidité de la croissance démographique²² ».

Ici dans les autres colonies, tout particulièrement celles de peuplement, la question du nombre, intrinsèquement liée à celle des identités, déchaîne les passions : pour Benjamin Stora, « la démographie algérienne était au centre des préoccupations de l'administration coloniale²³ ». Posséder le monde, c'est aussi le « saisir par les chiffres. Peut-être pour mieux goûter son étreinte » : « dès le début de l'expansion européenne outre-mer, les critères utilisés pour évaluer l'importance des colonies sont leur superficie, leur poids démographique et leurs richesses naturelles. Et d'emblée, colonialistes et anticolonialistes s'entendent à miner le terrain²⁴. » Les colonisateurs, qu'ils soient français ou anglais,

17. Yacono, 1954, p. 277-307 ; Sari, 1982 ; Kateb, 2001.

18. On emploiera postcolonial(isme) pour désigner le courant historiographique et post-colonial pour désigner l'ère historique.

19. Même tendance dans le cas des Aborigènes d'Australie : Kociumbas, 2004, p. 82 et suiv.

20. Le terme de conquête sera également employé, mais il renvoie à une vision colonialiste de l'histoire. L'historiographie, qu'elle soit algérienne, française ou internationale, emploie désormais le terme d'invasion (par exemple Blais, 2014 ou Prochaska, 1990).

21. Yacono, 1954, p. 277.

22. Yacono, 1954, p. 291.

23. Préface à Kateb, 2001, p. xxiii.

24. Etemad, 2000, p. 141.

lisent les statistiques de population à l'aune des vicissitudes de leur histoire ²⁵. Ainsi, en bon darwiniste civilisationnel du XIX^e siècle qu'il est, Ricoux refuse les résultats du dénombrement de 1876, car ils impliqueraient une croissance démographique de fin de siècle très sensible qui invaliderait sa théorie à la Renan de la disparition du peuple le moins « civilisé ». Au contraire, au milieu du XX^e siècle, il s'agit pour un Yacono plus paternaliste de justifier la colonisation en démontrant les bienfaits de la présence française qui se lisent à travers la croissance démographique des indigènes, alors que les tenants de l'Algérie indépendante insistent sur le déclin démographique du XIX^e siècle, dont sont responsables les colonisateurs ²⁶.

La connaissance des faits démographiques passés concernant les indigènes peut donc souvent sembler affaire d'idéologie plutôt que de raisonnement scientifique, comme le démontre la récente polémique entre Le Cour Grandmaison et Lefeuvre à propos des pertes indigènes liées à la guerre d'invasion française ²⁷. La connaissance des faits économiques est-elle meilleure ? En 1961, André Nouschi faisait remarquer que non seulement l'histoire des fellahs algériens, « n'a[vait] jamais tenté personne », que « toute étude d'histoire démographique demeure jusqu'ici approximative malgré de longues et patientes recherches », mais encore que les connaissances sur l'économie rurale indigène n'étaient guère meilleures ²⁸. Déjà en 1954, à propos du « problème du niveau de vie » des indigènes, Xavier Yacono s'avouait « dans l'impossibilité d'évaluer numériquement, dans ce domaine [ruine ou richesse], le côté négatif et le côté positif du phénomène colonial ²⁹ ». Il est vrai qu'alors l'accès restreint aux sources pouvait constituer un frein à la recherche historique, comme le déploierait encore Charles-Robert Ageron en 1968, bien que le problème principal ne résidât toutefois pas là : « pour tenter d'appréhender l'évolution sociale des masses algériennes, l'historien ne dispose que des jugements péremptaires des contemporains et de très médiocres statistiques ³⁰ ». *A fortiori*, René Gallissot notait à la même époque que « notre connaissance de l'Algérie précoloniale est autant dire ethnographique ³¹ ».

S'en suivit dans les années 1970 une période faste, inspirée des méthodes quantitatives à la Labrousse, puis le domaine de l'histoire économique et sociale du Maghreb au XIX^e siècle a connu un certain renouveau au début des années 2000, notamment sur la question des conditions de vie de la paysannerie, avant

25. Ittmann, Cordwell et Maddox (dir.), 2010.

26. Une dernière inflexion de cet héritage colonial : l'ambiguïté du discours tiers-mondiste qui, dans une perspective malthusienne, lit la croissance des populations du Sud comme une menace... mais pour qui ?

27. Le Cour Grandmaison, 2005 ; Lefeuvre, 2008 [2006]. Voir *infra* pour une discussion de ce débat, ainsi que Meynier et Vidal-Naquet, 2005.

28. Nouschi, 1961, p. VIII.

29. Yacono, 1955b, p. 336.

30. Ageron, 1968b, p. 825.

31. Gallissot, 1968, p. 2.

ou durant la colonisation française³². Depuis, de grandes avancées ont été réalisées, entre autres, dans l'étude du problème foncier, question centrale pour une colonie de peuplement, où la terre constitue un enjeu majeur : signe des temps, le lien avec les enjeux politiques et culturels apparaît très nettement dans ces travaux des années 2010³³.

Toutefois, les débats plus généraux portant sur l'économie impériale embrassent des horizons coloniaux plus vastes et concernent une période plus récente : la grande enquête CNRS (1973-1979) dirigée par Jean Bouvier sur « Commerce, investissements et profits dans l'Empire colonial français, 1890-1960 » doit être mentionnée³⁴, car elle est à l'origine de débats importants. Dans son sillage, après l'ouvrage de synthèse majeur de Jacques Marseille, la thèse de Daniel Lefeuvre procéda à une (ré)évaluation en termes de coûts – et profits – pour la métropole de la possession de la colonie algérienne au xx^e siècle³⁵. Ce questionnement de la pensée léniniste sur le rapport entre colonialisme et capitalisme s'est poursuivi à travers les ouvrages généraux de Bouda Etemad, qui viennent compléter le renouveau dans les années 2000 de l'approche des systèmes impériaux³⁶. Il convient toutefois de noter avec David Todd que, dans cette perspective, la période qui s'étend de la fin du premier empire colonial à l'avènement du second (1814-1870) constitue d'un point de vue historiographique – mais non historique – un « *French imperial meridian* », au cours duquel d'ailleurs la part des colonies dans le commerce extérieur français (importations) décline sensiblement³⁷ : on est donc loin des thèses marxistes-léninistes qui expliquent l'industrialisation occidentale par la colonisation... ou de l'importance que revêt le commerce colonial pour la croissance économique métropolitaine au xviii^e siècle³⁸. Les approches héritées des travaux initiés par Jean Bouvier ont donc le mérite d'apporter d'importants éléments de réponse quant au rôle des colonies dans l'industrialisation occidentale mais, faute de sources notamment, elles négligent ou peinent à discerner l'évolution des niveaux de

32. Nouschi, 1961 ; Addi, 1976 ; Rey-Goldzeiguer, 1977 ; Valensi, 1977 ; Michel, 1997 ; Saidouni, 2001 ; Zouzou, 2001 ; Merouche, 2002.

33. Après les travaux pionniers de Ruedy, 1967 et Djerbal, 1979 : Sivak, 2008 ; Guignard, 2010a et 2010b ; Surkis, 2010.

34. Les résultats furent partiellement publiés : Coquery-Vidrovitch, 1976.

35. Marseille, 1984 (réédition : 2005) ; Lefeuvre, 2005 [1997].

36. Etemad, 2000, 2005 et 2012, sur ce sujet voir également Dormois et Crouzet, 1998 ; Bairoch, 1999 [1993], p. 83 et suiv., et 235 et suiv. ; Landes, 2000, p. 554 ; autre discussion de la version marxiste de la contribution coloniale à l'essor du capitalisme dans Pomeranz, 2000. Renouveau de l'approche des systèmes impériaux et de l'attitude du patronat face à la décolonisation : voir notamment Bonin, 2001 ; Hodeir, 2003 ; Bonin, Hodier et Klein (dir.), 2008.

37. Entre 1830 et 1880, on passe d'environ 15 à 5 %.

38. Todd, 2011, dont l'intérêt réside également dans les liens qu'il tisse entre premier empire colonial et début de la colonisation en Algérie ; ainsi que l'ouvrage majeur de Daudin, 2005, sur le commerce français au xviii^e siècle.